

3,8%



LA LUXEMBOURGEOISE
Société Anonyme d'Assurances
9, rue Jean Fischbach
L-3372 Leudelange
R.C.S. Luxembourg B 31035

ASSURANCE DE VOYAGE



ACCORD POUR UNE ASSURANCE LALUX-GLOBALE VOYAGES

Police No 35/1502

PERSONNES ASSURÉES

Nom et Prénom	Date de naissance
Nom et Prénom	Date de naissance
Nom et Prénom	Date de naissance
Nom et Prénom	Date de naissance

Durée de l'assurance jours du au à 24 heures, et ne se renouvelle pas

Lieu de destination:

GARANTIES ET LIMITES PAR VOYAGE

1. Bagages	1 250 EUR	8. Assistance aux assurés, garantissant les prestations décrites ci-après:
2. Accident de Voyage	5 000 EUR	a) Rapatriement de l'assuré malade ou blessé
• en cas de décès	10 000 EUR	b) Rapatriement ou transport d'un autre assuré que l'assuré malade ou blessé défini au point 1.1 «Rapatriement de l'assuré malade ou blessé» des Conditions Générales
• en cas d'invalidité totale permanente		c) Déplacement d'un membre de famille au chevet de l'assuré à l'étranger
3. Maladie - Voyage	5 000 EUR	d) Prise en charge des enfants à l'étranger
4. Frais de recherche et de sauvetage	5 000 EUR	e) Retour urgent de l'assuré en cas de décès au Luxembourg d'un membre de sa famille
5. Frais d'annulation (frais de dossier exclus)	100% des frais d'annulation réels (maximum 24 800 EUR)	f) Rapatriement après décès
6. Protection Juridique	2 500 EUR	g) Transmission de messages urgents
7. Avance pour caution pénale	12 500 EUR	

Les limitations de garanties éventuellement spécifiées aux Conditions Générales sont applicables au présent contrat.

Les limitations prévues aux Conditions Générales et Conditions Particulières s'entendent par voyage.

Prime totale, frais et impôts compris:EUR

Je désire être assuré selon les Conditions Générales et Particulières de la Compagnie et sur base de mes indications ci-avant. Les Conditions Générales de la Compagnie sont mises à ma disposition sur simple demande.

Fait à Luxembourg, le à heures, en deux exemplaires.

L'assuré

3,25%



LA LUXEMBOURGEOISE
Société Anonyme d'Assurances
9, rue Jean Fischbach
L-3372 Leudelange
R.C.S. Luxembourg B 31035

ASSURANCE DE VOYAGE



ACCORD POUR UNE ASSURANCE LALUX-GLOBALE VOYAGES

Police No 35/1501

PERSONNES ASSURÉES

Nom et Prénom	Date de naissance
<input type="text"/>	<input type="text"/>
Nom et Prénom	Date de naissance
<input type="text"/>	<input type="text"/>
Nom et Prénom	Date de naissance
<input type="text"/>	<input type="text"/>
Nom et Prénom	Date de naissance
<input type="text"/>	<input type="text"/>

Durée de l'assurance jours du au à 24 heures, et ne se renouvelle pas

Lieu de destination:

GARANTIES ET LIMITES PAR VOYAGE

- La Compagnie rembourse 100% des frais d'annulation réellement subis (avec un maximum de 24 800 EUR), hormis les frais de dossier, dus à l'agence de voyage «ULT» par l'assuré, lorsqu'il est tenu d'annuler ou d'interrompre son voyage à la suite de circonstances décrites aux Conditions Générales de la Compagnie.
- La Compagnie garantit également les frais engendrés:
 - par des retards au départ du voyage, à la suite des circonstances assurables au titre VI des Conditions Générales de la Compagnie. Seront remboursés les frais supplémentaires réellement occasionnés, en comparaison avec le voyage initialement réservé, avec un minimum de 1 500 EUR.
 - par des retards dus aux transports publics, lorsque ces retards ont freiné la suite du voyage pendant plus de 4 heures. La Compagnie remboursera les frais réellement engendrés (logement, nourriture etc.) avec un maximum de 150 EUR. Par transport public il faut entendre, tous les véhicules de terre, mer et air autorisés pour le transport public de personnes. Les véhicules de location, les taxis ainsi que les véhicules utilisés dans le cadre de voyages organisés ne sont pas considérés comme transport public.

Les limitations de garanties éventuellement spécifiées aux Conditions Générales sont applicables au présent contrat.

Les limitations prévues aux Conditions Générales et Conditions Particulières s'entendent par voyage.

Prime totale, frais et impôts compris:EUR

Je désire être assuré selon les Conditions Générales et Particulières de la Compagnie et sur base de mes indications ci-avant. Les Conditions Générales de la Compagnie sont mises à ma disposition sur simple demande.

Fait à Luxembourg, le àheures, en deux exemplaires.

.....
L'assuré